



Pension alimentaire non payée avant prononcé du divorce

Par **scrapounette16**, le **25/11/2008** à **14:18**

bonjour,

Mon mari m'a quitté en juin pour une collègue de travail.

Il a emménagé aussitôt avec elle me laissant avec mes 2 enfants 5 ans et 8 mois. Nous avons décidé d'un divorce par consentement mutuel car j'ai fait le choix de garder notre maison sans qu'elle soit réestimée. La liquidation des biens a été faite chez le notaire il a été décidé que je devais lui verser une somme de 7500 euros et que les 24 années de crédit restantes seraient à ma charge.

Je dois également lui verser la moitié de l'argent que j'avais sur mes comptes car lui avait pris soin de vider les siens et de contracter un crédit à la consommation. En juin et juillet il ne m'a pas versé de pension malgré notre accord en août et septembre il ne m'a pas versé la totalité il se permet de déduire des factures qui sont prélevées sur mon compte, ne paie pas la moitié des impôts que nous recevons ni la moitié des mensualités de l'emprunt immobilier (nous ne sommes toujours pas divorcés donc il est toujours solidaire de cet emprunt). Je ne gagne que 950 euros par mois lui est passé cadre dans sa boîte et a donc été augmenté. Mes revenus ont diminué car il a fallu que j'assure mes filles avec moi mutuelle d'entreprise et que j'augmente les heures de gardes de ma nounou

PUIS JE ESPERER RECUPERER L'ARGENT QU'IL ME DOIT ET PUIS JE PRETENDRE A UNE INDEMNITÉ COMPENSATOIRE

QUE DOIS JE FAIRE??